

Décret proposé par Richard au nom du comité de Salut public  
attribuant les honneurs de la patrie à l'armée de Sambre-Meuse,  
lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794)

Joseph-Etienne Richard

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Richard Joseph-Etienne. Décret proposé par Richard au nom du comité de Salut public attribuant les honneurs de la patrie à l'armée de Sambre-Meuse, lors de la séance du 18 brumaire an III (8 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 549;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21737\\_t1\\_0549\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21737_t1_0549_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Citoyens Représentans,

Je vous envoie le citoyen Ducheiron, mon adjudant général, pour vous prévenir que Maëstricht a capitulé hier au soir; la garnison sortira le 17 avec les honneurs de la guerre; les troupes qui la composent poseront les armes sur les glaciés; elles se rendront prisonnières de guerre, elles seront conduites jusqu'aux premiers postes ennemis, et ne pourront porter les armes contre la République qu'après avoir été échangées.

Cette place, une des plus fortes et des plus en état de défense, n'a tenu qu'onze jours de tranchée ouverte. On doit sa prompte reddition à la bonne intelligence qui a régné entre le général Kléber qui commandait les troupes, le général Bollemont qui commandait l'artillerie, et le général Marescot qui commandait le génie. Les troupes ont travaillé avec une ardeur incroyable, et les travaux ont été poussés avec une rapidité étonnante. Notre perte est d'environ 150 hommes tués ou blessés.

Je ne connois pas encore la force de la garnison, mais on la porte à 7 à 8 000 hommes, et la place est pourvue d'une artillerie formidable. Tous les détails, de même que les drapeaux, seront remis aux représentans du peuple aussitôt que la garnison sera sortie.

Salut et fraternité.

Signé, JOURDAN (84).

Ces lettres, ainsi que le rapport de Richard, excitent le plus vif enthousiasme (85).

**Sur la proposition du même membre [RICHARD], au nom du comité de Salut public, la Convention décrète que l'armée de Sambre-et-Meuse ne cesse de bien mériter de la patrie (86).**

L'Assemblée se lève toute entière, par un mouvement spontané, et décrète cette proposition au milieu des acclamations générales (87).

## 31

RICHARD : L'armée de Sambre-et-Meuse n'est pas la seule qui remporte des victoires signalées ou des avantages éclatans : (*Applaudissemens.*) L'armée de la Moselle, qui a si bien mérité de la patrie par sa marche victorieuse contre les Prussiens et en les forçant

(84) *Bull.*, 18 brum. *Débats*, n° 776, 685; *Moniteur*, XXII, 457-458; *C. Eg.*, n° 812 et 813; *Ann. Patr.*, n° 677; *Mess. Soir.*, n° 813; *Ann. R. F.*, n° 47; *J. Fr.*, n° 774; *J. Perlet*, n° 776; *M. U.*, XLV, 306; *J. Univ.*, n° 1808; *Gazette Fr.*, n° 1041; *J. Paris*, n° 49; *Rép.*, n° 49; *J. Mont.*, n° 26.

(85) *Débats*, n° 776, 685.

(86) *P.-V.*, XLIX, 55. C 322, pl. 1368, p. 36, minute de la main de Richard, rapporteur selon C° II 21, p. 24. *Bull.*, 18 brum.; *Débats*, n° 776, 685.

(87) *Débats*, n° 776, 685.

de repasser le Rhin, vient de s'emparer de l'importante place de Rheinfeld. (*Vifs et longs applaudissemens.*)

RICHARD lit les nouvelles qui suivent (88) :

**Toujours au nom du comité de Salut public, le même membre [RICHARD] annonce que l'armée de la Moselle continue ses glorieux succès et donne lecture des dépêches des représentans du peuple près de cette armée, datées de Coblentz, le 11 brumaire.**

Elles contiennent les détails de la prise du fort de Rheinfeld, à la défense duquel la nature et l'art ont également contribué. Ils observent que le général Vincent, à qui l'ordre avait été donné de s'emparer de ce poste avantageux, se dépouilla de l'uniforme de général, prit celui de soldat et feignit d'être la sentinelle perdue et suppléa par cette ruse à la foiblesse de sa vue, reconnut la position du fort et celle où l'on pourroit établir des batteries. Il se retira après avoir essuyé plusieurs coups de carabine auxquels l'ennemi eût plus d'attention s'il eût cru fusiller un général; il fit les dispositions pendant la nuit et le plus grand succès a été le résultat de cette sage mesure (89).

*Bourbotte, représentant du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle, au comité de Salut public.*

Coblentz, le 11 brumaire, l'an troisième de la République française une et indivisible.

Après avoir chassé l'armée prussienne toute entière au delà du Rhin; après nous être rendus maîtres de la rive gauche de ce fleuve, depuis Mayence jusqu'à Coblentz, et avoir fait tomber ce principal repaire des brigands royaux et des émigrés, il nous restoit encore, chers collègues, à forcer les Autrichiens de nous céder, avant le poste de Mayence, celui qu'ils occupoient sur la même ligne, entre Dopper et Baccarat, et qui coupant nos communications dans cette partie de la rive gauche du Rhin, nous causoit une gêne fatigante.

Le fort de Rheinfeld, à la défense duquel la nature et l'art ont également contribué, ce fort protégé d'ailleurs par des batteries nombreuses établies sur la rive droite du Rhin, donnoit encore à l'ennemi la faculté de s'étendre sur la rive opposée, de faire des incursions dans le pays d'où nous l'avions repoussé, et de communiquer librement d'un bord à l'autre, au moyen d'un pont volant qu'il avoit établi sur cette partie du Rhin. Le général Vincent, auquel l'ordre de s'emparer de ce fort avoit été donné, prit, pour en aller faire la reconnaissance, un moyen que je ne crois pas devoir vous laisser ignorer. Ce général n'ayant pas la vue très bonne et voulant s'approcher d'assez près pour

(88) *Débats*, n° 776, 685-686.

(89) *P.-V.*, XLIX, 55.